



COMMISSION EUROPÉENNE  
DG Emploi, affaires sociales et inclusion

Législation sociale et de l'emploi, dialogue social  
**Dialogue social, Relations industrielles**

Bruxelles, le 25 novembre 2011.

**SÉCURITÉ PRIVÉE, SÉANCE PLÉNIÈRE,  
MERCREDI 23.11.2011  
COMPTE RENDU**

**Présents:**

Représentants des employeurs:

1. M. Martin Altorfer, VSSU, Suisse
2. M. Bill Brown, SCI, Irlande
3. M. Eduardo Cobas Urcelay, APROSER, Espagne
4. M. Dusan Davidovic, NCPSC, Serbie
5. M. Claude Lévy, SNES, France
6. M. Marcus Lindstrom, ALMEGA, Suède
7. M. Francis Ravez, ESTA, Belgique
8. M<sup>me</sup> Christina Sarraf, VSO, Autriche
9. M<sup>me</sup> Leen Van Sand, CoESS, Belgique

Représentants syndicaux:

1. M. Stefan Andreasson, Swedish Transport Workers' Union, Suède
2. M. Jesus Arroyo, FeS-UGT, Espagne
3. M. Ron Boltong, FNV Bondgenoten, Pays-Bas
4. M<sup>me</sup> Maya Braeckman, FGTB, Belgique
5. M<sup>me</sup> Laila Castaldo, Secrétariat UNI Europa
6. M. John Dybart, Serviceforbundet, Danemark
7. M. David Gigg, GMB, Royaume-Uni
8. M. Arno KARU, TAU, Estonie
9. M. Pal Kövago, VSZSZ, Hongrie
10. M. Leonardo Menegotto, FILCAMS-CGIL, Italie
11. M. Ton Neijenhuijs, FNV Bondgenoten, Pays-Bas
12. M. Owen Reidy, SUPTU, Irlande
13. M<sup>me</sup> Yolanda Reus, FNV Bondgenoten, Pays-Bas
14. M. Sándor Szabo, VSZSZ, Hongrie

Commission européenne/DG EMPL:

M<sup>me</sup> Nataša Kokić  
M. Norbert Schöbel

Le projet d'ordre du jour proposé pour la réunion est approuvé moyennant quelques modifications mineures concernant l'ordre des points. Le projet de compte rendu de la dernière réunion est approuvé.

### **1. Règlement de la Commission européenne sur le transport transfrontalier professionnel d'euros en espèces par la route entre États membres dans la zone euro – État d'avancement**

Le règlement étant adopté, il est dès lors juridiquement contraignant dans tous les États membres<sup>1</sup>. En raison de la brièveté du délai, les représentants de la DG ECFIN ne peuvent assister à cette séance plénière. Les partenaires sociaux regrettent qu'aucun représentant de la DG ECFIN ne soit présent.

Conclusion: Si UNI Europa et la CoESS ont des questions précises concernant ce règlement, la DG EMPL consultera la DG ECFIN et fera rapport aux partenaires sociaux.

### **2. IBNS: Questions liées à la santé et à la sécurité – Informations des pays scandinaves**

M. John Dybart (Danemark) fait le point sur les questions liées à la santé et à la sécurité au Danemark. Plusieurs études réalisées en Suède et au Danemark ont montré les effets potentiellement nocifs pour la santé des travailleurs de l'exposition à l'encre utilisée dans les sacs destinés au transport de fonds afin de détruire les billets en cas d'attaque ou de vol lors de la prestation de services de transport de fonds. Afin de déterminer si d'autres pays européens utilisant un système IBNS partagent les mêmes inquiétudes, une enquête au niveau européen pourrait être utile.

Francis Ravez (Belgique) explique l'état de la situation en ce qui concerne le dispositif de dégradation des billets. Celui-ci est largement utilisé par le secteur, que ce soit sur une base volontaire ou obligatoire (comme en Suède et en Belgique). Il existe deux principaux types d'encre: l'un est produit par un fabricant suédois (SQS) et ne pose pas de problème, l'autre, largement utilisé, est fabriqué par SICPA (une entreprise suisse) et contient des «MMP». Étant donné que ce composant a été classé comme toxique en 2005, le fournisseur SICPA l'a remplacé par un autre composant.

Conclusion: Étant donné que les points de vue des partenaires sociaux sont quelque peu divergents sur ce sujet, aucune initiative commune ne sera prise par les deux parties (UNI Europa et CoESS).

### **3. Programme de travail pour 2012/2013**

Les principaux points du programme de travail ont été acceptés lors de la réunion du secrétariat élargi du 26 octobre 2011. La CoESS a préparé un projet, UNI Europa fait part de ses commentaires par l'intermédiaire de Laila Castaldo (UNI Europa). M<sup>me</sup> Castaldo propose d'apporter certaines modifications concernant l'ordre des priorités. La CoESS accepte la plupart des suggestions d'UNI Europa, mais propose de retenir la pollution par les particules dans les aéroports comme priorité n° 3, étant donné que ce sujet relève également de la responsabilité d'autres secteurs et ne constitue pas une activité principale du secteur de la sécurité privée. La signification des différentes priorités fait aussi l'objet d'une discussion. Quant à la DG EMPL, elle considère l'agenda social et le renforcement des capacités, en particulier dans les nouveaux États membres, comme des priorités.

---

<sup>1</sup> [http://ec.europa.eu/eu\\_law/introduction/what\\_regulation\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/eu_law/introduction/what_regulation_fr.htm)

À la demande d'UNI Europa, la DG EMPL fait le point sur la situation du Conseil européen des compétences dont le principal objectif est d'anticiper les besoins en compétences et en qualifications.

Conclusion: Une nouvelle version du programme de travail, prenant en compte tous les commentaires formulés, sera envoyée dans une semaine. La DG EMPL fera rapport de la conférence du Conseil européen des compétences, organisée par le secteur du textile le 6 décembre 2011.

#### **4. Projet multisectoriel sur la violence de tiers (RESPECT)**

La CoESS explique brièvement ce projet, développé conjointement avec d'autres secteurs (éducation, santé, services publics et commerce) dans le but de lutter contre le problème de la violence de tiers.

Trois conférences régionales ont été organisées en 2011 (Londres, Rome et Prague). Lors de la conférence finale organisée à Varsovie le 27 octobre 2011, la CoESS a présenté une introduction et UNI Europa les conclusions. Les points suivants ont été soulignés: la formation, la participation des travailleurs, l'évaluation des risques, la sensibilisation, la mise en place d'un bon système de signalement et d'enquête, la collecte de statistiques fiables, la compréhension de l'ampleur du problème, la coopération avec d'autres entreprises en matière de normes de santé et de sécurité, la mise en place d'une assistance juridique et psychologique en cas de violence de tiers.

L'outil d'évaluation des risques en ligne est considéré comme un exemple concret de diffusion des résultats.

Conclusion: La diffusion au moyen de l'outil d'évaluation des risques en ligne se poursuivra. Les partenaires sociaux examinent la possibilité de présenter cet outil comme projet en vue d'un cofinancement.

#### **5. Santé et sécurité – L'OIRA (outil interactif d'évaluation des risques en ligne) de l'OSHA**

La CoESS présente l'outil interactif d'évaluation des risques en ligne financé par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail. Cet outil est un instrument pratique, en particulier pour les PME. Les experts d'UNI Europa et de la CoESS ont activement participé à sa création. Un petit groupe de travail a été créé par les partenaires sociaux en Espagne (représentants des travailleurs et des employeurs). À présent, cet outil est relativement bien développé. Le moment est venu de faire part de suggestions, d'idées, de commentaires et de critiques afin que l'outil puisse être définitivement mis au point l'année prochaine. L'outil d'évaluation des risques est développé au niveau européen et pourrait être mis en œuvre au niveau national sur une base volontaire.

Les membres d'UNI Europa et de la CoESS en Finlande, en Suède et aux Pays-Bas ont largement contribué à l'élaboration de cet outil. Les membres britanniques d'UNI Europa souhaiteraient également envoyer leurs contributions dans le délai fixé.

Conclusion: Tous les membres ont été invités à faire part de leurs commentaires sur la version PDF réalisée et envoyée aux experts en matière de santé et de sécurité d'UNI Europa et de la CoESS, afin de leur faciliter la tâche. Les autres commentaires ainsi que les photos sont à envoyer pour la fin 2011. Cet outil devrait être prêt en avril-mai de l'année prochaine (à confirmer).

#### **6. Révision de la directive européenne relative à la passation des marchés publics**

Les directives révisées relatives à la passation des marchés publics devraient être adoptées d'ici la fin de l'année. Les partenaires sociaux défendent depuis longtemps le principe du meilleur rapport qualité-prix dans la passation des marchés publics et souhaiteraient le voir intégré dans la nouvelle législation.

En coopération avec le réseau des syndicats et des ONG, dont UNI Europa est également membre, UNI Europa s'engagera auprès du Parlement et de la Commission dans d'intenses activités de lobbying sur la passation de marchés publics socialement responsable.

Conclusion: La Commission/DG EMPL vérifiera la date d'adoption et invitera un représentant de la DG MARKT lors de la prochaine réunion.

UNI Europa et la CoESS pourraient développer conjointement certaines activités de lobbying ou adopter une position commune sur les directives proposées.

## **7. Le problème du faux travail indépendant**

Les partenaires sociaux ont commencé à s'attaquer au problème du faux travail indépendant, en distribuant un questionnaire à leurs membres. Ils souhaitent évaluer l'ampleur du problème et comprendre s'il s'agit d'un problème général en Europe ou s'il est seulement spécifique à certains pays. UNI Europa constate un réel problème à Malte, en République tchèque et en Pologne.

La CoESS a reçu des réactions de plusieurs pays où le problème apparaît tandis que d'autres, comme l'Allemagne, l'Irlande et l'Espagne, connaissent une diminution du faux travail indépendant.

Les segments suivants sont particulièrement concernés:

- gardiennage statique de base;
- sécurité d'événements;
- patrouilles mobiles;
- protection rapprochée ou gardes du corps;
- gardiennage humain de commerces;
- installation de systèmes d'alarme;
- services de conseils.

Le document de la CoESS en annexe fournit de plus amples informations à ce sujet.

M. Dusan Davidovic (CoESS), de Serbie, présente la situation du faux travail indépendant dans son pays. Il y voit un problème sérieux et largement répandu. En raison de bas salaires, environ 40 % des travailleurs sont soumis à de faux contrats de travail. M. Davidovic souligne le fait que le dialogue social est insuffisamment développé en Serbie et évoque la nécessité de développer des projets avec UNI Europa et d'organiser une table ronde sur le faux travail indépendant en Serbie (avec l'aide de la CoESS et d'UNI Europa).

Laila Castaldo (UNI Europa) souligne le fait qu'il serait difficile de mettre en œuvre un projet commun avec les partenaires sociaux en Serbie étant donné qu'UNI Europa ne dispose d'aucun membre dans ce pays.

Conclusion: Plusieurs pays sont confrontés à des problèmes liés au faux travail indépendant.

## **8. Étude de représentativité par EUROFOUND**

La DG EMPL confirme que le projet d'étude de représentativité sera présenté le 15 décembre à Bruxelles. Les partenaires sociaux peuvent encore faire part de leurs réactions.

UNI Europa est très déçu de la qualité de certains rapports nationaux et souligne le fait que son organisation affiliée maltaise GWU, qui détient un mandat de négociation pour les employés du secteur de la sécurité privée, n'a pas été contactée pour l'étude.

Les commentaires de la CoESS envoyés pour les rapports nationaux n'ont pas été pris en compte.

La CoESS fait également part de sa déception quant à la qualité des rapports produits (par exemple, pour la première fois, il a été affirmé qu'APROSER, l'association espagnole des employeurs de la sécurité privée, ne possède pas 50 % de représentativité dans le secteur, ce qui est inexact). Il existe en outre un problème évident avec le code NACE. Le code de la sécurité privée devrait être 80.1, et non 80 comme affirmé dans l'étude de représentativité.

Conclusion: Les deux parties enverront des observations en vue de la discussion du 15 décembre. Des commentaires seront également transmis à la DG EMPL pour les discussions internes avec Eurofound.

#### **9. Dates des prochaines réunions – confirmation des dates pour 2012**

Les réunions 2012 ont été confirmées comme suit:

- 6 mars (mardi) - groupe de travail
- 25 mai (vendredi) - groupe de travail
- 13 novembre (mardi) - séance plénière.